

Conseil Communautaire du 27 Juin 2013

DELIBERATION N°15-CC /2013/CCDS BIS
COMPLETANT ET MODIFIANT LA DELIBERATION
N°15-BR /2013/CCDS PORTANT CHOIX D'UN
PRESTATAIRE POUR UNE ASSISTANCE A MAITRISE
D'OUVRAGE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET
INFORMATIQUE DE LA CCDS

L'an deux mil treize et le vingt-sept juin à seize heures, le conseil communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle de délibérations de l'hôtel de ville de Kourou, sous la présidence de M. Charles RINGUET

Titulaire présents :

Messieurs Charles RINGUET, Monsieur Robert PUTCHA, Adelson MAGLOIRE, Monsieur François MINFIR, Madame Karine ZULEMARO

Titulaires absents excusés : M. Jean-Claude MADELEINE

Secrétaire de séance : Karine ZULEMARO

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté n°2154/SG du 23 novembre 2010, portant création de la Communauté de Communes des Savanes ;
Vu l'avis favorable du bureau de la CCDS en date du 21 juin 2013,
Vu la délibération n°15-BR /2013/CCDS
Vu l'avis favorable du bureau de la CCDS en date du 21 juin 2013,
Vu le pv de carence du conseil communautaire du 25 juin 2013,

ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE APRES EN AVOIR DELIBERE,

Article 1 : **DONNE ACTE** à Monsieur le Président de son rapport,

Article 2 : **CHOISIT** de confier à l'entreprise :

BSI GUYANE
sise Route de Cabassou - 97354 REMIRE MONTJOLY
SIRET : 534 693 916 00015

Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage comprenant : L'analyse des besoins réseau, postes informatiques, solutions téléphonie et impression / La rédaction des DCE, analyse des offres / Le suivi et la réception des travaux - pour la mise en oeuvre du projet informatique de la CCDS.

La prestation se déroulera sur une durée équivalente à 15 jours au forfait jour d'un montant de 618 €.

Article 3 : **INSCRIT** la dépense correspondante, soit **9270 €**, au budget de la CCDS.

Article 4 : **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Vote :

- Nombre de conseillers en exercice : 20
- Nombre de conseillers présents : 5
- Pour : 4
- Contre :
- Abstention(s) : 1

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique, le 27 Juin 2013
Pour extrait et certifié conforme

P°/Le Président, empêché et par délégué,
Le 1^{er} Vice-Président

Charles RINGUET

